

01BOULOGNE Mercredi 15 mai Page:12/13

LOCALE

15/05/2019

La députée Bourguignon réussit à faire adopter une proposition de loi

PAR OLIVIER MERLIN
boulagne@lavoixdunord.fr



La députée Brigitte Bourguignon a fait adopter sa proposition de loi. Elle espère son application en 2020.

C'est avec fierté que la députée Brigitte Bourguignon a fait adopter la semaine dernière la proposition de loi qu'elle a coécrite. Elle institue « le contrat d'accès à l'autonomie », qui concernera tous les jeunes majeurs issus de l'aide sociale à l'enfance. Son application est espérée l'an prochain.

BOULOGNE-SUR-MER.

Elle a dû affirmer ses arguments, se battre mais renoncer un peu, aussi. Brigitte Bourguignon a connu ce que tous les députés voulant faire adopter une proposition de loi expérimentent : l'art du compromis avec le gouvernement. « *Bien sûr qu'il a fallu un peu renoncer mais l'important, c'est que ma proposition soit finalement adoptée* », confie la députée de la sixième circonscription du Pas-de-Calais.

L'Assemblée nationale a validé la semaine dernière cette proposition de loi instituant « le contrat d'accès à l'autonomie ». Aujourd'hui, rien dans les textes ne prévoit formellement un accompagnement des jeunes majeurs, placés dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance.

« *Dans certains départements, on dit aux jeunes de 17 ans, dans quelques mois, tu seras dehors, ce n'est pas acceptable.* » À la base, Brigitte Bourguignon voulait faire financer une prise en charge totale, de 18 à 21 ans, des 20 900 jeunes majeurs qui sortent des foyers chaque année. « *Le problème était le coût : 400 millions d'euros !* »

UNE MISSION GOUVERNEMENTALE

Il a donc fallu enclencher la marche arrière et remplacer cette prise en charge XXL par un contrat que les départements de France devront mettre en place. « *Hébergement, emploi, formation, les jeunes devront être suivis. Ils ne seront plus livrés à eux-mêmes.* » À travers ce sujet, Brigitte Bourguignon surfe sur la carte de la politique sociale qui n'a pas suffisamment été mise en œuvre par le Premier ministre.

Ce même Édouard Philippe qui a d'ailleurs confié à Brigitte Bourguignon une mission sur les jeunes majeurs vulnérables. L'occasion pour la parlementaire d'auditionner le personnel gravitant autour des jeunes, et de visiter des foyers partout en France. Des structures sociales où la Boulonnaise s'est toujours sentie comme un poisson dans l'eau.

Hébergement, emploi, formation, les jeunes devront être suivis. Ils ne seront plus livrés à eux-mêmes.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)